M. Emery a défendu M. Gambetta et attaqué M. Grévy, qui est trop riche et qui est coupable de la cherté des loyers.

M. Denaud a attaqué l'idée de la patrie et défendu l'internationale. Il crie : « Vive l'Allemagne » en passant des revues approuvées.

La séance a été extrêmement agitée.

Le programme de Krepothine

Lyon, 15 janv.

Kropotkine s'efforce de démontrer que l'Internationale n'existe pas. Il raconte sa vie politique; il dit que pour améliorer le sort des travailleurs, le seul moyen praticable, c'est l'expropriation de propriété votée par la Convention.

Ce ne fut pas lui qui implanta l'anarchie en France, mais Proudhon et Pensaure en 1848.

Il déclare qu'une condamnation amènera des prosélytes.

Il soutient que la loi de 1872 ne lui est pas applicable.

Il termine en prédisant que dix années ne s'écouleront pas sans une révolution sociale.

Il assure que la société doit la prévenir en l'étudiant avec soin et non en persécutant les anarchistes.

Sarah Bernhardt

Sarah Beruhardt fait démentir l'intention qu'on lui a prêtée de plaider en séparation et annonce qu'elle poursuivra les journaux qui l'ont annoncée.

Les sièges épiscopaux

Le *Gaulois* annonce que Mgr Lamazou, évêque de Limoges, a été mandé à Paris par le ministre de l'intérieur. Il dit que M. Fallières, vicaire général à Amiens, remplacerait Mgr Lamazou, dans le cas où celui-ci serait nommé à l'archevêché de Bordeaux.

La France au Tonkin

Paris, 15 janvier.

Le journal *La Liberté* annonce que le contre-amiral, Mayer, commandant l'escadre des mers de Chine, a reçu l'ordre d'aller à Hanoï, étudier la situation du commandant Rivière, voir si le secours des 700 hommes envoyés suffira.

Il est probable que le rapport de M. Mayer fixera le gouvernement sur les mesures à prendre.

Paris, 15 janv.

On annonce que plusieurs compagnies d'infanterie de marine ont quitté depuis plusieurs jours la part de Toulon à destination du Tonkin. L'effectif de nos troupes dans cette province excédait déjà le contingent normal prévu par le traité du 15 mars 1874; les renforts qu'il va recevoir semblent indiquer que le gouvernement se propose d'entreprendre des opérations sur le fleuve Rouge. On doit donc s'attendre au dépôt d'un projet de loi ouvrant les crédits nécessaires à cette expédition.

ÉTRANGER

Le rappel subit du Prince Frédéric-Charles

Berlin, 15 janv.

Le prince Frédéric-Charles, qui voyage en Orient, est subitement rappelé à Berlin.

L'agitation irlandaise

Dublin, 15 janv.

La police de Dublin a procédé aujourd'hui à l'arrestation de trois nouveaux individus, soupçonnés de conspirer en vue de faire assassiner des fonctionnaires.

Le gouvernement a décidé de construire à Douvres un port de refuge.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

CHEVAUX EMPORTÉS. — Hier, vers six heures du soir, deux chevaux, appartenant à M. X..., avaient pris le mors aux dents dans la rue d'Inkermann, et après avoir parcouru la rue du Bois et la rue St Georges, partaient à fond de train dans la grande-Rue. A ce moment, M. Ollivier coiffeur, rue Nain, s'est bravement jeté à la tête des chevaux, et a été assez heureux pour les arrêter.

Quand le maître de l'équipage est arrivé, trouvant ses chevaux maintenus par M. Ollivier, il a été si heureux, que dans sa joie... il a oublié même de remercier ce courageux citoyen.

OBJETS TROUVÉS. — Un ouvrier de la rue d'Iéna, Henri Mouquet, a trouvé hier, vers huit heures du soir, dans la rue de Tourcoing une voiture à bras abandonnée. Il l'a conduite chez lui, et a prévenu ce matin M. le commissaire de police.

— Un autre ouvrier, nommé Larivière, a trouvé ce matin, une hache rue de la Redoute. Il l'a déposée chez M. le commissaire central.

UNE ORDONNANCE DE NON-LIEU. — Un ouvrier, nommé Edouard Bernard, qui a été arrêté le 11 janvier dernier, sous la prévention de vol de cuivre chez M. Lefebvre, rue Saint-Antoine, vient d'être l'objet d'une ordonnance de non lieu.

Le projet de laïcisation de l'Hôtel Dieu, voté il y a quelques jours, par la majorité du Conseil municipal de Roubaix, a inspiré à un de nos concitoyens, une chanson que nos lecteurs liront avec plaisir :

ON VA JOLIMENT RIGOLER !...

(NOUVELLE CHANSON ROUBAISIENNE)

sur l'air de : *Je loge au quatrième étage.*

C'est presque fini, l'on supprime
Les Nonnettes de l'Hôpital!
Tout ce qui touchait au sublime
Depuis longtemps nous faisait mal. *bis.*
J'approuve une telle mesure,
A quoi bon la dissimuler?
A l'Hôpital, je vous l'assure,
Ou va joliment rigoler !... } *bis*

En effet, ce n'était pas drôle,
D'avoir toujours à son chevet,
Un habit de sœur, qui vous frôle,
Alors que de danse on rêvait... *bis.*
Que faut-il à l'homme malade,
Surtout s'il est près de râler?
Une goton qui se *ballade* :
On va joliment rigoler !.. } *bis.*

On remplacera les béguines,
Dont tout le monde est fatigué,
Par quelques jeunes gourgandines :
Pour elles que ce sera plus gai. *bis.*
On dit tout bas que la clinique
Est mise en demeure d'aller
Les recruter chez Dominique.
On va joliment rigoler !... } *bis.*

Pour tous soins ces jeunes transfuges
Nous feront un peu de chahut,
Cela vaut long les fébrifuges
Recommandés par l'Institut. *bis.*
Dans les affres de l'agonie,
Nous aurons, pour nous consoler,
Des filles soutenant l'eau-de-vie.
On va joliment rigoler !... } *bis.*

L'une avalera le potage,
L'autre le vin de quinquina;
Elles mettront dans leur corsage
Ouate, charpie et rotelas. *bis*
Le [illegible]
Pourra, [illegible]
A l'aise *goutter sa cuitère* :
On va joliment rigoler !... } *bis*

Plus de bon Dieu, plus de prière;
Satan est bon pour la tapageuse.
Aujourd'hui la classe ouvrière
Peut se passer du Paradis. *bis.*
Grâces au sort que vous lui faites,
(Ce n'est pas pour vous cajoler.)
Tous ses jours se passent en fêtes. } *bis.*
On ne fait plus que rigoler !...

Plus de curé qui vous sermonne
Au moins quand nous tournerons l'œil,
Comme des chiens, Dieu ne pardonne, *bis.*
On nous mettra dans le cercueil.
Quelques pochards viendront derrière
En titubant rire et beugler,
L'immortelle à la boutonnière. } *bis.*
On va joliment rigoler !...

POUFF.

TOURCOING

LOT GRATUIT. — Le nommé Jules Caloire, domestique chez M. Delannoy, marchand de charbon à Tourcoing, frappait avec une brutalité inouïe, le pauvre cheval qu'il conduisait et dont la charge était trop lourde pour ses forces. M. Fourré, membre de la société protectrice des animaux, indigné de cette conduite, présenta quelques observations au brutal charretier qui répondit par les injures les plus grossières.

La gendarmerie de Tourcoing a dressé procès-verbal à Caloire : 1° pour outrages envers M. Fourré; 2° pour mauvais traitement envers un animal domestique.

COUPS DE COUTEAU. — Dimanche, vers dix heures du soir, le sieur Standard, journalier à Marcq-en-Barœul, au hameau du Poat, se trouvait près de l'estaminet portant pour enseigne *A Mexico*, quand il fut assailli par un individu qui lui porta plusieurs coups de couteau. L'agresseur prit fuite, mais dans sa course il fut reconnu par des personnes du voisinage qui s'empressèrent de le dénoncer à la police.

La gendarmerie de Tourcoing, descendue sur les lieux, lundi, a ouvert une enquête et découvert le coupable.

L'état du blessé est satisfaisant.

CHIEN DE CHASSE. — Un magnifique chien de chasse, jeune encore, a été trouvé dimanche soir, vers neuf heures, sur la Grande-Place, à Tourcoing.

C'est un chien blanc tacheté de roux. Il a les oreilles rousses. Il porte au cou des traces laissées par un collier.

On peut le réclamer à l'estaminet *A la descente des Ouvriers*, situé rue du Temple, 90, à Roubaix.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — L'affaire Jules Delahousse et Edmond Duquesnoy, inculpés, le premier, de vol de laine et le second, de complicité de vol par recel, viendra le samedi 20 janvier courant, devant le Tribunal correctionnel.

L'affaire des nommés Edouard Bernard, tisserand à la Croix-Rouge, et Charles Motte, tisserand, à Roubaix, inculpés de soustraction frauduleuse de cuivre, sera appelée le même jour.

LILLE

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE LILLE. — Parmi les divers projets déposés sur le bureau de la Chambre, nous relevons le projet de loi tendant à autoriser la Ville de Lille à emprunter 24 millions et à s'imposer extraordinairement.

PROMENADE FLAMANDE. — Nous apprenons que la Société de Gymnastique *La Patriote* organise pour le dimanche 18 février, une promenade flamande au profit des inondés d'Alsace-Lorraine.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — Comme nous l'avons annoncé, l'assemblée générale trimestrielle des membres de la Société des Sauveteurs du Nord, a eu lieu aujourd'hui 14 janvier 1883 à la Mairie de Lille.

Les élections qui ont eu lieu dans cette séance ont donné les résultats suivants :

Président. — M. Leben, Théodore, capitaine rapporteur près le Conseil de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire, titulaire d'une médaille d'honneur, en remplacement de M. Constant, dont le mandat est expiré, et qui est nommé président d'honneur et membre bienfaiteur par acclamations. — M. Lebon était secrétaire général depuis 2 ans.

1er Vice Président. — M. Bonte, Achille, capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Armentières, titulaire de 4 médailles d'honneur, sous trésorier collecteur de la Société pour le canton.

Secrétaire-général. — M. Druez, Victor, capitaine adjudant-major à l'armée territoriale, titulaire d'une médaille d'honneur, en remplacement de M. Lebon, élu président.

Membres du Conseil. — M. le lieutenant-colonel Royer, commandant le 6e régiment territorial d'infanterie à Lille, officier de la Légion d'honneur.

— M. Mullier, Adrien, chef pompier à la Compagnie du Chemin de fer du Nord, titulaire de 3 médailles d'honneur, membre fondateur de la Société

— M. Guinois, Albert, employé à la Préfecture, décoré de la médaille militaire, vice secrétaire, réélu.

ACTE DE DÉVOUEMENT. — Lundi, vers cinq heures de l'après-midi, la voiture de M. Victor Facq, entrepreneur, stationnait rue de Paris à la hauteur du numéro 146. Quand le cheval prit subitement peur, et s'emporta. Arrivé près le rue des Robleds, il renversa un allumeur de gaz qui se fit de légères blessures à la main. Un brave citoyen, témoin de l'accident, se jeta résolument à la tête de l'animal, et parvint à le maîtriser, après avoir été traîné sur un assez long parcours.

Cet homme courageux est le concierge de la Raffinerie nationale, rue de Paris, et l'on nous assure qu'il n'en est pas à son coup d'essai, mais qu'il s'est déjà signalé en maintes circonstances semblables.

SCÈNE SANGLANTE RUE DES ETAQUES. — Les nommés Jules et Désiré Basilis qui, dans le nuit de dimanche à lundi, ont si grièvement blessés plusieurs ménétriers venant de recommencer cette nuit leurs exploits.

Ils se sont acharnés sur un ouvrier mécanicien, âgé de 28 ans et, après l'avoir roué de coups, ils lui ont volé sa chaîne et sa montre en argent.

FUMISTERIE. — Il y a des gens qui ont la plaisanterie sinistre.

Hier, à 8 heures 1/2 du soir, un individu passant rue du Bois St Etienne, s'affaissa subitement sur lui-même, ne donnant plus signe de vie.

Plusieurs personnes s'empressèrent aussitôt pour le secourir. Quelques hommes dévoués le chargèrent sur leurs épaules et le transportèrent à la pharmacie la plus proche. Mais au moment où le pharmacien s'apprêtait à lui donner des soins, le prétendu malade étendit les bras à droite et à gauche, écarta d'un geste la foule stupéfaite, et prit la fuite à toute jambes, laissant pharmacien, porteurs et public [illegible] bouche bée.

Le sinistre farceur court encore.

CONSEIL DE GUERRE. — Dans sa séance du 15 janvier, le Conseil de guerre, présidé par M. Grosjean, colonel du 19e chasseurs, a prononcé les condamnations suivantes :

Jules Hourdiaux, 2e sapeur au 3e régiment du genie, reconnu coupable de bris de clôture et diverses [illegible] a été condamné à la peine [illegible] d'emprisonnement.

[illegible] Ferdinand Lemaire, [illegible] avec emport d'effets, 4 ans de travaux publics.

Défenseur : Me Brackers d'Hugo, avocat à Lille.

Léon Théophile Lefebvre, soldat réservisté de la classe 1875, de la subdivision de Cambrai. Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, reconnu non coupable, acquitté.

Pierre-Joseph Bossme, soldat au 1er régiment territorial de dragons, de la classe 1871, de la subdivision de Lille. Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, un mois de prison.

Défenseur : Me Brackers d'Hugo, avocat à Lille.

NORD

LOOS. — Hier, à l'issue des prières publiques, le Conseil municipal, précédé de la musique et suivi du clergé, s'est rendu sur le terrain où doit s'élever la future mairie, pour procéder à la bénédiction et à la pose de la première pierre.

M. Deleplanque, l'adjoint, M. Guillemsud, filateur, et M. L. Danel, imprimeur, ont pris tour à tour la parole. Ils ont fait ressortir que le Conseil avait voulu associer la religion à la cérémonie, la religion étant la base de la Société et que Loos n'oublierait jamais qu'elle est la ville de *Notre-Dame*.

Les divers orateurs se font les interprètes des regrets que cause dans toute la population l'absence en ce jour de M. le docteur Billon, maire de Loos, retenu à Nice, pour sa santé. Ils profitent de cette absence pour louer l'intelligent administrateur qui, placé à la tête de la municipalité depuis plus de trente ans, a su doter la commune de nombreux avantages qu'il couronne actuellement par l'établissement d'un Hôtel-de-Ville, tout en conservant une position financière, l'une des meilleures de toutes les communes de France.

LES INONDATIONS. — La commission nommée dernièrement pour répartir entre les départements inondés le million voté par les Chambres, s'est réunie samedi, sous la présidence de M. Develle, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Elle a décidé de ne commencer à verser aux départements intéressés que 450.000 fr., à titre de secours immédiats, conservant 550.000 fr. pour une répartition ultérieure.

Parmi les 60 départements secourus, le Nord figure au nombre de ceux qui reçoivent les plus fortes indemnités et est inscrit pour une somme de 30.000 fr.

ST-AUBERT. — Le Télégraphe est mis en activité à dater du 15 janvier courant au bureau de St-Aubert.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD. — Voici les recettes du 1er au 7 janvier 1883, comparées à celles des mêmes périodes de 1882 :

Du 1er au 7 janvier. — Nombre de voitures en 1883 : 383 ; en 1882 : 364. — Recettes en 1883 : 33,959 65 ; en 1882 : 30,072,60. — Différence en plus : 3,887,05. — Moyenne par voiture en 1883 : 88 fr. 66 ; en 1882 : 82 fr. 61. — Différence en plus : 6 fr. 05.

VALENCIENNES. — M. D..., marchand boucher, rue de Famars, vient d'être victime d'un acte de brutale sauvagerie.

Un individu, paraissant âgé d'une vingtaine d'années, cheminait sur le trottoir lorsqu'avisant une petite fille qui jouait à la raquette, il arracha son jouet des mains et le brisa en plusieurs morceaux.

M. D..., indigné de cette inqualifiable agression, prit aussitôt la défense de l'enfant en adressant quelques vives remontrances à son agresseur. Celui-ci, se retournant brusquement, porta à M. D... un coup si violent à la tête, qu'il lui fendit l'oreille de part en part. M. D... fut étourdi par la violence du coup.

Après avoir reçu les soins du docteur, il a déposé une plainte à la police. Son lâche agresseur est connu, il passera en police correctionnelle.

LE CATEAU. — Le parquet de Cambrai vient de faire une descente à Pommereuil, pour ouvrir une enquête sur une tentative d'empoisonnement, dont le sieur Ed. Deuisse, rentier, et sa gouvernante, Philamène Chatelain, ont été victimes.

La semaine dernière, ces deux personnes étaient allées pour quelques jours dans un village des environs. Elles avaient en soin, avant leur départ, de bien fermer toutes les portes de la maison.

A leur retour, elles s'aperçurent que quelqu'un avait pénétré dans leur habitation, mais s'étant convaincues que rien n'avait été volé, elles ne prirent aucune attention à ce fait.

Le lendemain, ce fut une autre affaire. Après avoir mangé la soupe, le sieur Deuisse et sa gouvernante furent pris d'atroces douleurs d'entrailles, de vomissements, etc. Leur état devint si grave, que le bruit de leur mort courut dans la commune.

Le médecin, appelé, pensa qu'ils avaient absorbé à forte dose de l'émétique. Mais selon les victimes, celui qui avait pénétré dans la maison, dont il connaît parfaitement les dispositions, avait introduit de l'arsenic dans une boîte remplie de sel de ménage.

Plusieurs circonstances sont venues démontrer quelles pourraient bien avoir raison. Les soupçons pèsent sur un voisin, très proche parent de Deuisse, qui opposent toutefois les plus énergiques dénégations à l'accusation dont il est l'objet.

La justice sera bientôt toute la vérité sur cette singulière affaire.

PAS-DE-CALAIS

HARNES. — Avant-hier, un ouvrier meunier s'étant présenté chez M. Plateau, pour lui demander de l'ouvrage, non seulement y a commis un vol de trois marteaux, mais encore a été cause d'un grand malheur.

Le voleur avait été immédiatement vendre les trois marteaux à un meunier voisin, M. Siméon Desprez qui, se méfiant de son vendeur, s'empressa d'aller demander à M. Plateau s'il n'avait pas été volé.

Celui-ci, reconnaissant aussitôt ses marteaux, se mit à la poursuite de son voleur, et, au moment de lui mettre la main dessus, tomba foudroyé ! Des courageux citoyens, présents, s'emparèrent du voleur qu'ils conduisirent chez M. Dalvallez, le maire où il fut gardé à vue jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie de Lens.

Quant au malheureux M. Plateau, le docteur Bouilliez, appelé en toute hâte, ne put que constater sa mort.

HEUCHIN. — Les pluies abondantes de la fin de décembre ont produit à Heuchin et dans les environs des effets assez singuliers. Des sources ont jaillis de tous côtés, dans les cours, dans les jardins, et jusque dans l'intérieur des maisons. Dans une de ces habitations, une source sort d'un foyer, et une autre s'est formée dans une chambre. Les eaux surgissent du milieu même de la route départementale qui traverse Heuchin. Les ravins d'Equirre et de Fontaine-les-Boulans, qui sont actuellement à sec, sont devenus de véritables rivières, alimentées par une infinité de petites sources. Le fameux puits de Boyval déborde avec impétuosité. Presque toutes les caves sont inondées par suite des infiltrations. Jamais on a vu autant d'eau dans le pays.

FEIGNIES. — MM. Blondin, vérificateur, et Lorlette, emballeur, employés au bureau de douanes de Feignies, ont fait mardi dernier une importante saisie.

En pratiquant la visite des bagages des voyageurs venant de Bruxelles par l'express de 2 heures 1/2, ils découvrirent dans une valise un double fond qui renfermait pour une somme de 12.000 francs de bijouterie.

Le possesseur de cette valise a été arrêté et transféré à la prison d'Avesnes, en attendant son jugement.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 14 JANVIER. — Léopold Verdieck, rue d'Arcole, cour Joye, 1. — Mélanie Demeubregt, rue de Fourmies, 85. — Marie Deschepper, rue d'Alger, cour Briet, 25. — Emile Podevyn, rue du Ballon, cour Derville, 9. — Emile Mathys, rue d'Arcole, cour Joye, 7. — Georgée Vergotte, rue Decrême prolongée, 18. — Gabrielle Deabonnet, rue du Grand-Chemin, cour Cocu, 5. — Jeanne Crebbe, rue Lavoisier, maisons Delcot. — Jules Delbouke, rue du Pile, cour Lefebvre, 1.

Du 15. — Kléber Scalbert, rue Archimède, 52. — Théophile Cyrtendaele, rue Decrême, cour Dalgne. — Augustine Flochet, rue des Filatures, cour Cornille, 3. — François Alsberghe, rue de la Chapelle-Carette, 58. — Henri Dessaunegues, rue de Soubise, 44. — Léon Houtry, rue Dupuis-Fry. — Isabelle Dhaine, rue Fortune Bonnet, rue de Soubise, 2. — Désiré Lebrun, rue de Denain, maisons Dutheil. — Henri Sauvens, [illegible] cour Desbonne, 5. — Julienne Delgert, [illegible] du Fort, 72. — Pierre Horlaeck, rue Decrême, [illegible] Rohou, 5. — Victor Stanbouin, rue St-Antoine, [illegible] Charles Willem, rue de Crouy, 16.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 14 JANVIER. — Joséphine Roose, 1 mois, rue des Charpentiers, cour Gauthier, 5. — Pierre Dapsens, 24 jours, rue Sully. — Nathalie Huwaert, 16 ans, dévideuse, rue Traversière, 50. — Adrienne Mulliez, 2 mois, rue du Coq-Français, 54. — Richard Dalbache, 3 mois, rue Magenta, 9.

Du 15. — Louis Lebrun, 52 ans, ébéniste, Hôtel-Dieu. — Cécilia Vandevelde, 66 ans, ménagère, rue de Tourcoing, 71. — Marie Loof, 68 ans, ménagère, rue de la Perche, 2.

MARIAGE DU 15. — Ferdinand Trachez, 21 ans, peigneur et Julia Beaugros, 21 ans, peigneuse.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 14 JANVIER. — Hypolite Leane, 41 ans, employé de commerce et Mathilde Catteau, 38 ans, sans profession. — Alfred Vanguenaye, 32 ans, marchand tailleur et Pétronille Sagehomme, 23 ans, sans profession. — Gille Laurent, 22 ans, maréchal-ferrant et Louise Scrivel, 19 ans, journalière. — Arthur Vandeputte, 23 ans, cordonnier et Marie Calwart, 27 ans, soigneuse. — Jean Debacker, 23 ans, ajusteur mécanicien et Mathilde Deceuninck, 26 ans, tisserande. — Pierre Deputter, 25 ans, tisserand et Françoise Windey, 20 ans, tisserande. — Arthur Masse, 24 ans, apprêteur et Coralie Lepers, 21 ans, peigneuse. — Louis Chevalier, 27 ans, mécanicien et Florence Wimsinguez, 22 ans, rattacheuse. — Auguste Cbanu, 21 ans, teinturier et Henriette Depret, 18 ans, ménagère. — Léonard Herry, 25 ans, mécanicien et Pharaïde Vanhulle, 20 ans, cartonnière. — Victor Debosscre, 18 ans, menuisier et Hélène Capart, 15 ans, piqûrière. — Jean Duchateau, 36 ans, bonnetier et Clémence Devarrewaere, 58 ans, journalière. — Auguste Montagne, 25 ans, tisserand et Philadelphine Didreck, 22 ans, peigneuse. — Ferdinand Delmart, 27 ans, rattacheur et Prudence Verquin, 25 ans, rattacheuse. — Jean Deswimaux, 27 ans, cordonnier et Juliette Marcy, 19 ans, piqûrière. — Pierre Boduin, 25 ans, rentreur et Céline Delebarre, 21 ans, tisserande. — Julien Nuytens, 32 ans, fileur et Marie Morel, 24 ans, ratacheuse. — Fidèle Verdonck, 24 ans, employé de commerce et Marie Duvillers, 22 ans, modiste. — Léopold Vermersch, 37 ans, chauffeur et Mélanie Verstraete, 36 ans, journalière. — Victor Jacquart, 48 ans, mécanicien et Augustine Desmettre, 25 ans, couturière. — Arthur Lesage, 19 ans, monteur de jacquarts et Marie Dancette, 20 ans, tisserande. — Jean Malfait, 24 ans, tisserand et Philomène Samaille, 21 ans, tisserande. — François Dugauquier, 49 embaliur et Adèle Destobbeleir, 30 ans, sans profession.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 14 janvier. — Ernest Glorieux, rue de la Latte. — Alexandre Biesbrouck, sentier de Roncq. — Blanche Bouve, rue du Chien-Fidèle. — Jules Deheule, rue de la Latte. — Julie Pollet, rue de la Croix-Rouge. — Marguerite Tiberghien, rue Neuve du Pouilly.

Du 15 — Thérèse Papier, rue des Anges. — Zulma Spehrouck, chemin des Mottes. — Hélène Vermauwt, chemin des Mottes. — Louis Six, sentier du Beau Laurier.

DÉCÈS du 14 janvier. — Alphonse Legrand, 4 mois, rue d'Halluin. — Jean Dessauvages, 11 mois, rue du Jambon.

Du 15. — Marie Duterte, 69 ans 10 mois, sans profession, rue de Gand. — Maria Gossart, 12 ans 8 mois, rue des Coulons. — Célina Bartholomi, 23 ans, sans profession, rue Delobel. — Eugénie Leclercq, 2 ans 5 mois, rue Nollet. — Marie Debosière, 12 ans 8 mois, aux Phalempins.

MARIAGES du 15 janvier. — Jean-Baptiste Dekimpe, 24 ans, charretier et Marie Agache, 21 ans, sans profession. — Hubert D'hellemmes, 26 ans, rattacheur et Marie Hage, 25 ans, soigneuse.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Briet-Lepers**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Hyacinthe-Joseph Lepers**, rentière, veuve de **Monsieur Ferdinand-Joseph Briet**, décédée à Wattrelos, le 13 janvier 1883, dans sa 79e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 16 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 17 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures 1/4, hameau du Gauquier, (chez M. Louis Briet.)

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera chanté en la même église, le jeudi 15 février, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille **Havez**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Flore-Joseph Havez**, décédée à Ascq, le 16 janvier 1883, dans sa 50e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 18 dudit mois, à 10 heures 1/2 en l'église d'Ascq. Les Matines seront chantées le même jour, à 9 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la Verte-Rue.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera chanté le jeudi 15 février, à 10 heures 1/2, ainsi qu'à l'Obit de l'Archiconfrérie, qui aura lieu le jeudi 1er février, à 10 heures 1/2, et à celui des Jeunes Filles, le jeudi 8 février, à 10 heures 1/2, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 18 janvier 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Auguste Leroux**, veuf de Dame **Julie-Joséphine Dutholt**, décédé subitement à Roubaix, le 24 décembre 1882, dans sa cinquante-quatrième année — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 18 janvier 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Marie Desrousseaux**, épouse de Monsieur **Albert Gaufet**, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1882, dans sa vingt-huitième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le jeudi 18 janvier 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jean-Baptiste Derasse**, époux de Dame **Marie Gaubrecht**, décédé à Croix, le 18 janvier 1882, à l'âge de cinquante-deux ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 17 janvier 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Coralie Leman**, décédée à Roubaix, le 8 décembre 1882, dans sa 21e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans un des derniers numéros du *Journal de Roubaix*, que M. Delrue, contremaître chez M. Armand Harlinkouck a obtenu une médaille d'argent pour des tissus exposés à l'Union centrale des arts décoratifs, à Paris. Je vous prie d'annoncer que ce n'est pas M. Delrue qui a exposé ces tissus, mais son patron, M. Armand Harlinkouck, lequel lui a fait obtenir une médaille d'argent.

Agréez, etc.

LOUIS DELERUE.

BELGIQUE

BRUXELLES. — D'après le correspondant bruxellois de la *Gazette de Charleroi*, Henri Conscience est au plus mal.

LODELINSART. — En chargeant du fumier dans la cour des verreries S. Junit, frères et sœurs, on a trouvé une bombe chargée.

On ne perd en conjectures sur la provenance de cette bombe en semblable endroit, sur la main qui l'a déposée et dans quel but.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 14 janvier 1883.

Sommes versées par 180 déposants, dont 33 nouveaux ... 37,071 fr.

97 demandes en remboursement ... [illegible]

Solde ... [illegible]

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Achille Delattre et Etienne Motte, directeurs.

FAITS DIVERS

— LA CATASTROPHE DE BERDITCHEFF. (*Nouveaux détails*). — Une dépêche de Saint-Pétersbourg nous signale une terrible catastrophe, qui rappelle, tout en le dépassant par le nombre des victimes, l'incendie du Ring-Theater de Vienne.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le grand cirque de Berditcheff, province de Volhynie, dans la Russie méridionale, a été détruit par un incendie.

Le feu s'est déclaré au milieu de la représentation, et s'est développé avec une rapidité telle que les spectateurs n'ont pas pu gagner les portes.

Trois cents personnes ont péri dans les flammes.

Berditcheff est une ville des plus importantes dans la riche et fertile province de Volhynie. C'est un centre commercial dont la population fixe est de cinquante mille âmes.

Cependant, ce chiffre est presque doublé à l'occasion des grandes foires qui s'y tiennent régulièrement une fois par trimestre. Alors, des commerçants de tout ordre affluent des contrées environnantes, surtout de la Galicie autrichienne, et le trafic prend des proportions fort considérables. Parmi les habitants de Berditcheff, les juifs constituent un contingent très-nombreux. En outre, il y un couvent de Carmes possédant une image de la Vierge qui est un objet de vénération pour la Russie entière, et qui fait de la ville de Berditcheff un lieu de pèlerinages fréquents.

En ce moment, la ville est remplie de commerçants et de pèlerins, l'époque des foires coïncidant toujours avec celle des pèlerinages. La plupart des victimes appartiennent à ces deux catégories d'étrangers, de sorte que le sinistre a frappé de deuil toutes les provinces de la Russie méridionale et des pays voisins.

— LA LETTRE DU COMTE DE WIMPFFEN publiée par le *Tagblatt* de Vienne, et reproduite par plusieurs journaux français, est apocryphe.

Voici la traduction authentique de la lettre adressée au baron de Hirsch par l'ambassadeur d'Autriche Hongrie, le jour de sa mort :

M. le baron de Hirsch, 2, rue de l'Elysée.

(*Urgente*).

« Mon cher Baron,

« Je recommande ma femme et mes enfants d'une manière toute spéciale à vos bons soins et à ceux de la baronne.

« Paris, 30 décembre 1882.

» (Signé) Wimpffen. »

« Je vous prie de faire en sorte que ma femme et mes enfants quittent Paris et la France le plus promptement possible. Ma fortune se trouve chez Rothschild, à Vienne.

Pour traduction conforme à l'original,

Paris, le 15 janvier 1883.

L'ambassade d'Autriche-Hongrie,

(L. S.) Signé : GOLUCHOWSKY.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Le manifeste du Prince Napoléon

Paris, 16 janv.

Le manifeste du prince Napoléon, publié par le *Figaro*, a été affiché dans la matinée sur plusieurs points de Paris.

Il a été arraché des édifices publics par la police.

Arrestation du Prince Napoléon

L'émotion produite par le manifeste du Prince Napoléon est considérable.

Le Prince a été arrêté chez lui, par quatre agents, pour avoir, dans son manifeste affiché sur les murs de Paris, publiquement accusé le Gouvernement d'incapacité.

M. Grévy

Paris, 16 janv.

La santé de M. Grévy est excellente. Il a présidé le conseil dans la matinée.

L'exposé de M. Duclerc jugé par le « Times »

Londres, 16 janv.

Le *Times* loue le caractère modéré de l'exposé de M. Duclerc. Il espère qu'il finira par adhérer aux propositions anglaises.

Un attentat contre le Sultan

Londres, 16 janv.

Le *Times* dit que des Circassiens ont tenté, le 14 janvier, d'assassiner le Sultan.

Une femme a dénoncé le complot des Circassiens, lesquels ont pénétré près de la chambre du Sultan. Mais ils ont été arrêtés par les gardes albanais.

Une lutte s'est engagée.

Il y a plusieurs morts.

Les affaires d'Egypte

Londres, 16 janv.

Le *Morning Post* croit savoir qu'il y aura entente entre la Russie et la France pour les affaires concernant l'Egypte.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du mardi 16 janvier.

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Discussion de la réforme judiciaire

M. ROCHE examine les résultats du système de l'élection des juges sous la Révolution.

On assure que M. FLOQUET va questionner le ministre sur la proclamation du Prince Napoléon.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

Vente publique de laines à Anvers. — (Sans frais aucuns à charge des acheteurs.) — Du 24 janvier au 2 février 1883. — Ordre de vente : De Harven frères et J.-J. Meiges. — Mercredi 24 janvier. — MM. Joh. Dan. Fuhrmann, 2.500 à 3.000 balles laine d'Australie; C. Schmid et Cie, 500 balles laine d'Australie; Richard Rhodius et Cie, 300 balles laine d'Australie; Osterrieth et Cie, 300 balles laine d'Australie. — Total 3 600 à 4.100 balles laine d'Australie.

De J. J. Meiges. — Jeudi 25. — M. E. Karcher, 2.000 balles La Plata.

De Harven frères. — Vendredi 26. — MM. J.-B. Fuchs, 1 000 balles Buenos-Ayres et Montevideo; Hutz et Hayenath, 400 balles La Plata, W. Busch et Cie, 400 balles La Plata.

De Harden frères. — Samedi 27. — MM. Joh. Dan. Fuhrmann, 1.500 balles La Plata; G. et C. Kreglinger, 400 balles La Plata.

De J.-J. Meiges. — Lundi 29. — MM. A. Bormann et Cie, 500 balles La Plata; H. Tiennan, 400 balles id.; Figille et Cie, 300 balles id.; L. Lemme et Cie, 250 balles id.; Bunge et Cie, 300 balles id.; Oostendorp et Cie, 100 balles id.; G. De Wever et Cie, 100 balles id.

De J. J. Meiges. — Mardi 30. — MM. E. Osterrieth et Cie, 2.000 balles La Plata.

De J. J. Meiges. — Mercredi 31. — MM. [illegible] 2 000 balles La Plata.

De J.-J. Meiges. — Vendredi 2. — MM. C. Schmid et Cie, 600 balles La Plata; D. Maurov et Cie, 300 balles id.; J. Bocking et Cie, 500 balles id.; A. Ellerman, 500 balles id.; A. Picq et fils, 100 balles id. — Total 16.250 balles La Plata.

N.-B. — Les laines d'Australie, ainsi que les laines de la Plata et du Cap seront à voir sur balles la veille et le jour de la vente.

J.-J. MEIGES, courtier.

DÉPÊ